PRÉFET
DE L'AUDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service des sécurités et de la réglementation
Bureau des associations

pref-associations-spn@aude.gouv.fr
04.68.90.33.49

Sous-préfecture de Narbonne

INFORMATION IMPORTANTE

A **partir de février 2027 le Registre National des Association disparaît pour laisser la place au Système Information des Associations et Fondations.**

Toute déclaration concernant votre association sera à réaliser sur le site démarche numérique.

Pour anticiper la dématérialisation totale et permettre un traitement rapide de vos déclarations, l'usage de la télédéclaration via votre compte Asso est à privilégier à compter du 1er janvier 2027.

Afin de préparer cette évolution, je vous invite à vérifier l'ensemble des informations de votre association.

Dans le cas de mises à jour nécessaires, vous devez nous transmettre les éléments **avant le 31 décembre 2026 :**

- papiers (Sous -Préfecture de Narbonne)
- télédéclaration (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931

Aucun élément transmis par mail ne sera pris en compte, mais vous pouvez nous transmettre vos interrogations auxquelles nous répondrons.